



Ajaccio, le 11 septembre 2011

ALAIN PROST
IA-IPR HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'histoire et géographie

s/c de
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Dossier suivi par :

M. Alain PROST (alain.prost@ac-nice.fr)

I A – I P R d'Histoire Géographie

Objet : LETTRE DE RENTREE 2011

Cher(e)s collègues,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une excellente rentrée et une fructueuse année scolaire 2011/2012. Pour cette année qui s'annonce riche en nouveautés en particulier au lycée, je voudrais faire le point avec vous sur l'actualité de nos disciplines et vous transmettre un certain nombre d'informations d'ordre pédagogique et professionnel.

❖ LE COLLEGE

1. Le socle commun de connaissances et de compétences.

Il s'agit cette année de continuer la mise en œuvre du socle commun dans l'ensemble des classes de collège et pas seulement en Troisième dans la perspective de la validation du DNB..

Le décret du 11 juillet 2006, en application de la loi d'avril 2005, organise le contenu du socle commun autour de sept grandes compétences qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. La mise en place a été progressive, les documents ont trouvé leurs formes définitives et vous pourrez en prendre connaissance aux adresses ci-dessous.

Le livret personnel de compétences (arrêté du 14 juin 2010) :

http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret_personnel_compétences_149027.pdf

Des indications pour sa mise en œuvre (arrêté du 18 juin 2010) :

<http://www.education.gouv.fr/cid52378/mene1015809c.html>

Ainsi que des repères pour sa mise en œuvre (datés du 26 mai 2010) :

http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/97/5/ReperesLivretcompetences_145975.pdf

Les modalités de validation de chaque item et/ou de chaque compétence doivent être discutées et proposées par le conseil pédagogique du collège ; toutes les disciplines ont vocation à participer aux apprentissages et à la validation des compétences.

Une formation sur « Histoire-Géographie et Socle commun » est inscrite au PAF (11A0270083,
Module : 10237

2. Les nouveaux programmes

- Les nouveaux programmes d'histoire, géographie et éducation civique de collège sont parus au BO n° 6 du 28 août 2008, numéro Spécial. Pour les consulter, cliquez sur le lien :
<http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Ces programmes sont appliqués depuis la rentrée 2009 pour la classe de 6^{ème}, depuis la rentrée 2010 pour la classe de 5^{ème}. **Les nouveaux programmes de 4^e entrent en vigueur à la rentrée 2011, ceux de la classe de 3^{ème} en septembre 2012.**

- La conception des programmes laisse au professeur la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant les thèmes dans un ordre différent (tout en respectant la chronologie en Histoire) ou en procédant à des regroupements qu'il juge utiles et pertinents. Les programmes offrent ainsi de nombreuses possibilités de choix et adoptent une présentation nouvelle en trois rubriques : **connaissances, démarches, capacités**. En éducation civique, la rubrique « capacités » est remplacée par des **documents de référence**.
- Vous trouverez les **fiches ressources** pour l'aide à la mise en œuvre du **programme de 6^e** à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid49683/ressources-pour-classe-sixieme.html>
- Vous trouverez les **fiches ressources** pour l'aide à la mise en œuvre du **programme de 5^e** à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/pid23208-cid52947/ressources-pour-la-classe-de-cinquieme.html>
- Vous trouverez les **fiches ressources** pour l'aide à la mise en œuvre du **programme de 4^e** sur le site EDUSCOL dans les semaines qui viennent.
- Une journée d'information et de formation (à public désigné) sur le programme de **TROISIEME** sera organisée au cours de l'année scolaire 2010-2011, l'une en Haute-Corse, l'autre en Corse du Sud. **TOUS LES PROFESSEURS DE COLLEGE DE L'ACADEMIE** y seront conviés. Lors de ces regroupements, il sera également fait référence au socle commun.
- La réflexion sur ces nouveaux programmes est l'occasion de rappeler la nécessité de les traiter dans leur **globalité** en veillant à respecter la **parité** entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie et en donnant toute sa place à l'éducation civique.

❖ LE LYCEE

1. La réforme du lycée.

La réforme du lycée, mise en place en classe de seconde à compter de la rentrée 2010, a pour objectif de mieux accompagner et orienter les élèves et d'adapter le lycée à son époque :

- La fluidité des parcours sera améliorée par la possibilité donnée à chaque élève de **seconde** d'être accompagné par un tuteur ainsi que par des stages de remise à niveau durant l'année et les vacances scolaires.
- Il s'agit également de se placer dans la perspective d'un **accompagnement personnalisé** sur les trois années du lycée. L'approche attendue n'est pas disciplinaire, ce temps pédagogique pouvant être assuré par des enseignants de toutes les disciplines. Les modalités d'utilisation des horaires dévolus à cet accompagnement sont définies en conseil pédagogique avant d'être présentées au conseil d'administration.
- Les **enseignements d'exploration** ont pour objectifs principaux de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et les méthodes associées, d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur (IUT, classes préparatoires, université ...) et d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire. Une réflexion sur les modalités d'évaluation des élèves pour ces enseignements doit également être conduite en conseil pédagogique. **Des formations**

sur « LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ » sont prévues, en collaboration avec l'inspection pédagogique de Lettres.

Vous trouverez des informations concernant la classe de seconde à l'adresse suivante :
<http://eduscol.education.fr/cid51364/la-nouvelle-seconde-generale-et-technologique.html>

2. Les programmes de Seconde.

Vous trouverez le programme de Seconde, applicable depuis la rentrée de septembre 2010 à l'adresse suivante :
http://media.education.gouv.fr/file/special_4/72/5/histoire_geographie_143725.pdf

L'inspection générale d'Histoire géographie met à votre disposition des fiches-ressources pour faire la classe. Vous les trouverez à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/pid23208-cid52286/ressources-pour-la-classe-de-seconde.html>

Pour l'ECJS, Les nouveaux programmes d'enseignement commun d'éducation civique, juridique et sociale de la classe de seconde et de première de la voie générale, parus au Bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010 et au Bulletin officiel spécial n°21 du 26 mai 2011, entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012. Vous les trouverez en cliquant le lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/pid23208-cid56547/ressources-pour-l-ecjs-au-lycee-general.html>

3. Les programmes de premières technologiques ST2A, STL, STI2D

Les nouveaux programmes de ces séries sont parus au BOEN n°3 du 17 mars 2011. Vous les trouverez en cliquant sur le lien suivant: <http://www.education.gouv.fr/cid55414/mene1104163a.html>

4. Les programmes de premières générales L ES S

La classe de Première verra cette année la mise en place de nouveaux programmes d'Histoire-Géographie-ECJS.. Je vous rappelle que **ces programmes sont communs aux trois séries L,ES**. Vous les trouverez aux adresses suivantes :

- Histoire géographie (BOEN spécial du 30 septembre 2010) :
<http://www.education.gouv.fr/cid53319/mene1019675a.html>
- ECJS (BOEN 21 du 26 mai 2011) :
<http://www.education.gouv.fr/cid56295/mene1109954a.html>

Une aide précieuse vous est fournie grâce aux fiches ressources de cette classe de PREMIERE : vous les trouverez à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/pid23208-cid56538/ressources-pour-la-classe-de-premiere.html>

5. UN NOUVEAU BAC POUR LES SÉRIES S :

La grande nouveauté de cette année scolaire est constituée par le BACCALURÉAT en série S. Au mois de juin 2012, les élèves de PREMIERE S passeront des épreuves anticipées d'HISTOIRE GÉOGRAPHIE. Celles-ci sont définies par le BOEN n° 5 du 3 février 2011 :
<http://www.education.gouv.fr/cid54851/mene1033347n.html>

Une des incidences majeures de cette première session du Baccalauréat des série S en Première est la juxtaposition en juin 2012 de ces nouvelles épreuves avec les Baccalauréats en classe de Terminale (L,ES,S). Aussi, je serai obligé de convoquer **UN GRAND NOMBRE DE CORRECTEURS** et je devrai ainsi solliciter tous les professeurs enseignant en lycée (y compris en classe de Seconde).

❖ L'HISTOIRE DES ARTS AU COLLEGE ET AU LYCEE

- Le texte paru au **BO n°32 du 28 août 2008** (<http://www.education.gouv.fr/cid22078/mene0817383a.html>) met en place un enseignement de l'histoire des arts au collège et au lycée à compter de la rentrée 2009. **L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire depuis la rentrée 2010 en collège.** Il concerne toutes les disciplines. Des formations, animées par Gérard GIORGETTI sont prévues dans le PAF.

LES CHANTIERS EN COURS

1 Au collège :

- Les **fiches ressources 4^e** devraient être en ligne sur Eduscol pour la rentrée.
- Sur le **NOUVEAU DNB**, une nouvelle maquette est prête. La décision de mise en œuvre n'est pas encore prise officiellement à ce jour. Je vous tiendrai au courant quand j'aurai des éléments fiables.

2 Au lycée général :

- Les **nouveaux programmes de Terminales** sont passés en CSE (Conseil Supérieur de l'Education) et devraient être publiés dans les semaines qui viennent.
- Les programmes **d'ECJS de Terminales** seront publiés au premier trimestre en vue d'une application à la rentrée 2012.
- Un groupe de travail piloté par l'Inspection Générale a commencé à travailler sur **les fiches ressources** pour les programmes de terminales (L, ES et option en S). Je les diffuserai dès leur sortie, via le site académique (<http://www.ac-corse.fr/histgeo/>).
- Les **maquettes pour l'épreuve écrite du bac en terminale ES et L et pour l'épreuve orale pour l'option en terminale S** devraient être publiées en septembre.

3 TRES IMPORTANT Pour les séries technologiques, de nouveaux programmes d'histoire-géographie-éducation civique pour la classe de première et de terminale des séries STMG (ex STG) et ST2S sont annoncés. Ils devraient être publiés fin du premier trimestre en vue d'une application à la rentrée 2012 (première) et 2013 (terminale).

❖ LES INSPECTIONS

- Je n'ignore pas que l'inspection en classe est un moment important pour vous. La fonction première de celle-ci est d'ordre **pédagogique**. Mon objectif est de pouvoir **apprécier l'ensemble de votre travail** avec vos classes.

TRES IMPORTANT : Il indispensable que je dispose de TOUS les documents nécessaires : cahiers de textes (photocopie du cahier de texte électronique), progressions annuelles, exemplaires de travaux d'évaluation, cahiers d'élèves, projets transversaux, TICE... Durant la séance, vous devez me fournir les mêmes documents que les élèves (manuel, photocopiés) : n'omettez pas de les mettre à ma disposition.

- Toute inspection est suivie d'un entretien** d'environ une heure qui permet d'examiner ensemble les choix de contenus, les démarches et les méthodes que vous pouvez adopter dans vos enseignements. Il me conduit donc à vous présenter des conseils, qui sont repris dans leurs grandes lignes dans le rapport d'inspection.
- L'entretien est aussi pour vous l'occasion de vous exprimer sur votre situation personnelle et de décrire la totalité de ses activités** (documents à l'appui). L'engagement de beaucoup d'entre vous, au-delà de leurs cours, est souvent remarquable, mais reste trop peu connu et reconnu. Les rapports d'inspection en font volontiers état.

❖ LES PRATIQUES DE CLASSE

- Un certain nombre d'entre vous seront inspectés cette année. Je suis naturellement ouvert à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne m'échappent pas et qu'elles m'encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines.

❖ Les TICE

- L'heure est à présent à la réflexion pédagogique pour accompagner les utilisateurs de plus en plus nombreux. Parmi les outils aujourd'hui courants, le vidéoprojecteur et le tableau blanc interactif confirment leur intérêt : présentation de documents, animation des schémas, travail interactif... Je vous rappelle cependant **qu'ils ne constituent que des outils** de plus pour le professeur et qu'ils doivent trouver leur place dans le projet pédagogique.
- Le site académique HISTOIRE GEOGRAPHIE est un lien très important (<http://www.ac-corse.fr/histgeo/>). Il a été reconfiguré afin de vous permettre de mieux « naviguer ». Vos disposerez de liens et d'informations utiles.
- Je remercie vivement **Isabelle MARCANGELI du lycée FESCH** qui est la responsable de notre site académique. Vous pouvez la contacter : i.marcangeli@laposte.net
- Pour finir, veuillez noter les adresses complémentaires utiles :
 - <http://www.sceren.fr> : le SCEREN (Services Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale / CNDP – CRDP) vous indique les productions informatiques reconnues d'intérêt pédagogique (RIP). Le catalogue est consultable en ligne.
 - <http://www.bnf.fr> : la Bibliothèque Nationale de France continue à vous proposer des dossiers pédagogiques très complets sur les nombreuses expositions de ces dernières années et d'aujourd'hui.
 - <http://geoconfluences.ens-lsh.fr> : site de géographie très dynamique, fruit de la collaboration entre l'ENS de Lyon et l'inspection générale d'histoire-géographie.
 - <http://www.diact.gouv.fr> : site de la DIACT (ex-DATAR) (aller à : *Accès enseignants*).
 - <http://www.ina.fr/archivespour tous> : site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel).
 - <http://www.geoportail.fr> : site de l'Institut géographique national

❖ LA FORMATION

- **COMME L'AN DERNIER TOUS LES STAGES SERONT DECLINES A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE.** Toutefois, ces stages ne seront ouverts que si le nombre de participants est **SUFFISANT**. **La tenue de ces stages ne dépend donc que de vous.**

- Vous trouverez ci-après, **une présentation succincte des formations à candidature individuelle**. Elle vous aidera à retrouver ces stages dans le Plan Académique de Formation et **à vous inscrire avant le 30 OCTOBRE 2011**

. Pour vous inscrire :

- Vous devez vous munir de votre NUMEN.
- Relevez au préalable les numéros de dispositifs des formations que vous avez choisies.
- Vous rendre sur l'outil d'inscription en ligne Gaia

<https://gaia.orion.education.fr/gaaja>

et cliquez sur "inscription individuelle".

- Vous constaterez que les formateurs et moi-même avons mis l'accent sur les formations qui vous aident à mettre à jour vos connaissances. **Les stages « thématiques »**, nombreux et variés, complètent les formations spécifiques aux **nouveaux programmes** de collège et de lycée.
- On soulignera particulièrement les résultats des **formations aux concours internes (en 2011, 1 réussite à l'agrégation interne et une réussite au Capes interne)**. Le succès est souvent l'aboutissement d'une préparation de plusieurs années, d'abord fondée sur un très important travail personnel, et accompagnée par des formateurs dont la qualité et l'engagement auprès des stagiaires sont soulignés par tous. **Je tiens à leur exprimer ici toute sa reconnaissance.**

Je vous rappelle, en même temps, que la vocation de ces formations n'est pas de tout apporter aux futurs candidats : pour chacune des questions au programme des concours, elles fournissent de solides cadres (bibliographies, problématiques actuelles...) ainsi que des exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales, mais c'est bien **un travail personnel soutenu et approfondi** de la part des candidats qui conditionne le succès. Chaque année, les rapports des concours (publiés dans *Historiens – Géographes*) insistent sur cette exigence.

❖ LES EXAMENS

- **Les résultats** sont tout à fait conformes avec ceux des années antérieures, qu'il s'agisse du DNB comme des baccalauréats. **Je remercie particulièrement les correcteurs pour leur disponibilité et leur sérieux lors des commissions d'entente et d'harmonisation.**
- J'ai la satisfaction de constater que la très grande majorité des professeurs s'acquitte avec responsabilité de leur mission d'examen. Je rappelle que les missions d'examen (élaboration de sujets, tests de projets de sujets, corrections, délibérations...) **font partie des obligations de service des professeurs**. Cette obligation concerne aussi la participation aux réunions et aux dispositifs d'entente et d'harmonisation.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à cette **LETTRE DE RENTREE**. Je vous prie de croire, cher(e)s collègues, en mes sentiments très cordiaux et à mes vœux de réussite pour vous et vos élèves.

Alain PROST

IA-IPR

INFORMATIONS STAGES DE FORMATION EN HISTOIRE -GEOGRAPHIE

PAF 2011-2012

Vous pouvez consulter le PAF et vous inscrire sur le serveur académique.

Les stages décrits ici sont soit à **candidature individuelle**, c'est-à-dire que vous devez **vous y inscrire** avant le **30 octobre 2011** si vous souhaitez y participer. D'autres stages sont à **public désigné par l'IPR**.

Le Rectorat n'accepte la tenue d'un stage que si le nombre de candidatures est suffisant. Ces formations se dérouleront entre NOVEMBRE 2011 et JUIN 2012. Elles sont **départementales** et se tiennent le plus souvent soit à Ajaccio, soit à Bastia, soit à Corte, soit à Porto-Vecchio. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les codes des stages, et un bref descriptif de leurs contenus: les stages proposeront des **misés au point scientifiques** sur les questions des programmes, notamment sur les nouveaux programmes de **3^E** de collège et de **PREMIERES ET TERMINALES** de Lycée, suivies d'une réflexion sur la mise en pratique dans les séances de cours.

Intitulé du stage	code	Type de candidatures	Nombre de jours
Préparation aux concours internes Histoire et Géographie : CAPES + AGREGATION	11A0270078	Candidatures individuelles	CAPES interne: 10 jours Agrégation interne : 10 jours
Accompagnement des nouveaux programmes de collèges (classe de 3^e) Accompagnement des nouveaux programmes de lycées (classes de PREMIERES ET TERMINALES) + NOUVEAU BACCALAUREAT	11A0270080	Liste donnée par l'IPR Liste donnée par l'IPR	1 Jour X deux sites 1jour à CORTE
Formations THEMATIQUES inter-cycles liées aux nouveaux programmes de collège et lycée <ul style="list-style-type: none"> • Géographie de la mondialisation (Intervention Laurent Carroué) • La vie politique en France après 1945 • La guerre au XXe siècle • Géographie : les territoires du quotidien 	11A0270082 Module : 10231 Module 10232 Module 10233 Module 10234	Candidatures individuelles	1 jour 2A +1 jour 2B

Enseigner l'Histoire, la Géographie et l'Education civique avec les TICE	11A0270084	Candidatures individuelles ou d'établissements	1 jour 2A 1 jour 2B
Histoire-Géographie et interdisciplinarité <ul style="list-style-type: none"> • Histoire des Arts (Gérard Giorgetti) • Histoire géographie et Education au Développement Durable • Histoire géographie et socle commun en collège 	11A0270083 Module : 10235 Module : 10236 Module : 10237	Candidatures individuelles	1 jour 2A 1 jour 2B
Formation des professeurs non titulaires (MA, contractuels, vacataires)	11A0270081	LISTE DONNEE PAR L'IPR	1 jour 2A 1 jour 2B